



Ce mois-ci

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bonne semaine de relâche!				
6 A.M. : Piscine pour les gr. 12 et 42	7 P.M. : Piscine pour les gr. 21 et 22	8 Animation par un naturaliste pour le gr. 41 A.M. : Atelier Livres dans la rue pour les gr. 01 et 04	9 Atelier sur l'hygiène dentaire pour les gr. 61, 63 et 44/54 A.M. : Atelier Minecraft pour les gr. de 6 ^e P.M. : Piscine pour les gr. 23 et 24	10 P.M. : Animation par un naturaliste pour le gr. 43 Atelier Livres dans la rue pour les gr. 11, 12, 13 et et 22
13 A.M. : Piscine pour les gr. 13 et 41	14 Atelier 5 épices pour les gr. 13 et 23	15 P.M. : Animation par un naturaliste pour le gr. 43	16 A.M. : Atelier Minecraft pour les gr. de 6 ^e	17 A.M. : Piscine pour les gr. 31 et 51
20 A.M. : Théâtre pour les 2 ^e et 3 ^e cycles	21 A.M. : Atelier Livres dans la rue pour les gr. 01 et 04 A.M. : Théâtre Parminou à l'école pour le primaire P.M. : Piscine pour les gr. 23 et 24	22 Journée pédagogique	23 A.M. : Piscine pour les gr. 61 et 62 P.M. : Piscine pour les gr. 21 et 22	24 A.M. : Piscine pour les gr. 32 et 52 Animation par un naturaliste pour le gr. 41
27 A.M. : Piscine pour les gr. 12 et 42	28	29	30 A.M. : Piscine pour les gr. 61 et 62 P.M. : Piscine pour les gr. 23 et 24	31 A.M. : Piscine pour les gr. 33 et 44/54 Atelier Livres dans la rue pour les gr. 11, 12, 13 et et 22

En vrac

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut

parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Importance de connaître son adresse et son numéro de téléphone

Nous avons remarqué que plusieurs enfants, de tous les niveaux scolaires, donc même en 5^e et 6^e année, ne connaissent ni leur adresse, ni leur numéro de téléphone. Il s'agit de deux informations essentielles qu'ils doivent connaître pour assurer leur sécurité.

Entrée des parents dans l'école des parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde

La pandémie étant à peu près derrière nous, nous allons permettre à nouveau aux parents d'entrer dans le portique de l'école, côté cour d'école, lorsqu'ils viennent chercher leur enfant en fin d'après-midi. À partir du 6 mars, le portique sera divisé en deux parties, à l'aide de cônes. La partie de droite (lorsqu'on est face à la cour) sera pour les parents, alors que les groupes du service de garde entreront ou sortiront en utilisant la partie de gauche. Dans le but d'assurer la sécurité de tous, il est interdit aux parents de monter à l'étage chercher leur enfant ou d'aller récupérer du matériel oublié. Le bon fonctionnement de ce système repose sur le respect des consignes par tous les parents. Merci à l'avance pour votre collaboration.

Dictée PGL

Voici la liste des gagnants de la finale de l'école :

2^e année : Étienne Lefébure (gr. 22) et Zéphyr Lanson-Gauthier (gr. 24)

3^e année : Chi Mai Hoang (gr. 31)

4^e année : Howard Zhang (gr. 42)

3^e cycle: Chengqi Yu (gr. 62)

C'est Chengqi Yu qui représentera l'école Saint-Fabien à la finale régionale de Montréal qui se tiendra le 18 mars au collège international Marie de France. Nous lui souhaitons la meilleure des chances

Conseil d'établissement

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : stfabien.ce@csgm.qc.ca

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent à l'école, à 18 h 30. Ces réunions sont ouvertes au public. Les prochaines rencontres se tiendront aux dates suivantes : 17 avril, 8 mai et 5 juin.

Dates des examens du ministère

Français lecture 4^e année : 30 mai

Français lecture 6^e année : 30 mai

Français écriture 4^e année : 6, 7 et 8 juin

Français écriture 6^e année : 31 mai et 1^{er} juin

Mathématiques 6^e année: 6, 7 et 8 juin

Les dates des autres évaluations seront déterminées par les enseignants. Ceux-ci vous informeront des dates au moment opportun.

Récupération de lunettes usagées

L'organisation Optométristes Sans Frontières (OSF) récupère des lunettes usagées qui, une fois nettoyées, analysées et classées, constituent la matière première des interventions d'OSF sur le terrain. OSF a besoin d'au moins 3 000 paires de lunettes lorsqu'elle envoie une mission sur le terrain. Près de 120 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle due à des vices de réfraction non corrigés.

Vous n'avez qu'à apporter vos lunettes usagées au secrétariat de l'école (annexe et De Renty). Nous nous occuperons de les acheminer à Optométristes Sans Frontières.

Votre service de garde vous informe

- Réinscription au service de garde / service de dîner 2023-24 :
Pour les élèves qui fréquentent déjà le service de garde ou le service de dîner, la période de **réinscription** 2023-2024 se fera dans la semaine du 13 mars 2023 via le portail MOSAÏK PARENT. Nous vous informerons pour plus de détails ultérieurement.
- Journée pédagogique

Le mercredi 22 mars :

Les inscriptions se terminent le dimanche 5 mars à 18 h 2023 et se font sous forme de sondage via la plateforme « FORMS » que vous avez reçue par courriel. Les informations relatives à la journée se trouvent dans le sondage FORMS.

- L'accueil et le départ des enfants se fait au pavillon principal. Le parent qui doit venir chercher ou reconduire son enfant en dehors des heures d'accueil doit communiquer avec Wafia ou Chantal au 514-596-4888, afin que nous puissions en faire l'organisation.
- L'autorisation de quitter seul pour les jours réguliers de classe n'est pas effective lors des journées pédagogiques. Si le parent souhaite que son enfant quitte seul lors de cette journée, il doit obligatoirement compléter la question prévue à cet effet via le FORMS inscription.
Prenez note que pour des raisons de gestion, aucun appel ne sera fait aux parents.
- Les enfants doivent être convenablement vêtus selon la température puisque nous allons jouer à l'extérieur plusieurs fois par jour.
- Prévoir également une paire de bas et mitaines de rechange.
- **Une paire de chaussures pour circuler dans l'école et pour participer aux activités du gymnase**

Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique pour des raisons de gestion

- Communication au service de garde ou du service de dîner
Tous les messages concernant l'ajout de personnes autorisées à venir chercher votre enfant, autorisation de quitter seul etc. doivent être envoyés **par courriel à l'adresse suivante : stfabien.sdg@csgm.qc.ca au plus tard à 10 h 30 le matin même de la modification.**

Le courriel doit obligatoirement contenir le nom et prénom complet de votre enfant, ainsi que le groupe classe.

- Les ateliers du mercredi
Les ateliers reprendront de plus belle au mois d'avril. Les détails vous seront communiqués en temps et lieu. Ces ateliers sont animés par les éducatrices du service de garde et visent la participation des enfants à des activités-projets qui correspondent à leurs intérêts.
- Le traiteur scolaire
Le service du traiteur est un service indépendant du service de garde.
Un parent qui souhaite utiliser ce service, doit par lui-même, faire toutes les démarches nécessaires pour l'inscription, commander et/ou annuler les repas de son enfant, ainsi que pour les paiements de ceux-ci à l'adresse suivante : www.traiteurmeranda.com
Prenez-note que le service de traiteur n'est pas offert lors des journées pédagogiques. Vous devez prévoir une boîte à lunch lorsque votre enfant y est inscrit.

IMPORTANTÉ MODIFICATION à partir du 1^{er} février 2023

Comme vous le savez sans doute déjà, depuis plusieurs années le gouvernement fédéral travaille sur des moyens d'éliminer les déchets pour venir en aide à la planète et du fait même entamer un virage plus vert. L'élimination des sacs en plastique et pailles fût le premier pas, parmi tant d'autres, pour un virage écologique. De ce fait même, le gouvernement a mis en place une nouvelle loi fédérale le 20 décembre dernier interdisant les plastiques à usage unique tels que **les ustensiles**. Voici le lien pour de plus amples informations:

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-reduction-dechets/reduire-dechets-plastique/apercu-plastique-usage-unique.html#toc3>

Comprenant l'importance de supporter les gestes environnementaux pour l'avenir de nos petits et se conformer à la loi fédérale, **à partir du 1^{er} février nous allons retirer tous les ustensiles qui sont présentement fournis dans le sac brun** contenant le breuvage, dessert et crudités.

Donc, les parents devront prévoir des ustensiles réutilisables identifiés avec le nom de leur enfant à partir du 1^{er} février.